

LE MAG

MAGAZINE D'INFORMATION INTERCOMMUNAL



DOSSIER p.10

**L'eau et l'assainissement transférés
à la communauté de communes
dès le 1^{er} janvier 2025**

N°2 - DÉCEMBRE 2024 - SEMESTRIEL

3 L'élaboration du
Programme Local de
l'Habitat est en marche

4 Développement des
orchestres à l'école en
Haute Tarentaise

13 Immersion ludique et
interactive dans l'univers
baroque à l'espace Saint-Eloi



Le mot DU PRÉSIDENT

UNE SAISON D'HIVER QUI VA NOUS AIDER

Mesdames, Messieurs,

Cette seconde édition du Mag de la Haute Tarentaise se veut toujours plus proche de vous et permet, nous l'espérons, de vous informer au mieux.

Nous constatons tous que ce qui nous permet d'avancer et de continuer à investir est lié à nos territoires de montagne et aux hivers exceptionnels que nous réalisons. Il est illusoire de croire, que nous pouvons tendre vers un tourisme 4 saisons que nous appelons de nos vœux, sans nos activités hivernales...

Il ne vous a pas échappé que le contexte politique tant national qu'international évolue. Il appartient à chacun de juger selon ses convictions, je souhaite saluer la désignation de notre premier ministre Michel Barnier, enfant du pays, il a présidé le SIVOM de Haute Tarentaise à ses débuts, structure qui a précédé notre Intercommunalité. Il connaît très bien nos territoires. Nous sommes conscients de sa capacité à nous aider au quotidien sur des dossiers importants "touchant" nos collectivités. Son engagement sera apprécié de tous. Je salue aussi notre nouveau président de région Fabrice Pannekoucke, il est dans la droite ligne de son prédécesseur Laurent Wauquiez, attentif aussi à nos préoccupations. Plus de 8 millions de personnes vivent en montagne, nous grandissons, travaillons et sommes fiers d'appartenir à ces communes. Nous devons continuer à avancer dans le respect de nos engagements, de notre identité en tenant compte toujours de notre environnement afin d'offrir encore une meilleure qualité de vie à nos administrés.

Le diagnostic social a été réalisé sur nos deux territoires (CCHT et COVA). Les élus ont très clairement identifié comme priorité le manque de logements en résidence principale tant sur l'accession à la propriété qu'à la location. Là aussi nous allons répondre présents par des mesures concrètes qui seront portées à connaissance de la population dans les prochaines semaines.

La restitution du PLH (Programme Local de l'Habitat) a été présentée à tous les élus du territoire. Le dossier sur la mobilité est quant à lui quasi achevé, il verra la mise en place de lignes régulières desservant toutes les communes. La réfection des abords de la gare de Bourg Saint Maurice (PEM : Plateforme Multimodale) a été validée, là aussi, la communauté de communes, Bourg Saint Maurice et les partenaires institutionnels que sont la Région, le Département sont à la tâche pour que le service rendu aux habitants de la vallée et à nos visiteurs soit le plus attractif et confortable possible. Nous voulons une équité au sein de la communauté de communes, les collectivités les plus aisées doivent aider celles un peu plus modestes. Nous travaillons tous les jours avec pour toile de fond le bien-être de nos administrés, je pense que nous y parvenons. Nous avons aussi arrêté le choix d'implantation du nouveau siège de la communauté de communes, les services seront regroupés afin d'apporter toujours plus de services. Très clairement et devant le désengagement de l'Etat, il est de notre devoir de vous aider au quotidien.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Yannick Amet
Président de la communauté de communes
de Haute Tarentaise

Habitat



UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT, POURQUOI FAIRE ?

Le Programme Local de l'Habitat vise à définir une feuille de route opérationnelle intercommunale en matière d'habitat. Elaboré pour 6 ans, ce programme définit des objectifs et des actions en faveur du logement des habitants permanents et des actifs.

Une série de rencontres a eu lieu avec chacune des communes de la Haute Tarentaise, et une enquête sur les besoins en logements a été envoyée aux employeurs du territoire, cumulant plus de 170 réponses. D'autres partenaires ont été associés à la démarche (bailleurs, promoteurs, services de l'Etat...) dans le but de partager les problématiques rencontrées localement :

- Une forte pression immobilière, qui empêche les résidents permanents de réaliser leur parcours résidentiel sur le secteur ;
- Par conséquent, les entreprises éprouvent aujourd'hui des difficultés de recrutement ;
- Les actifs se reportent sur d'autres secteurs de la Savoie, avec plusieurs effets : une hausse des temps de trajet et une perte de population en Haute Tarentaise illustrée par des fermetures de classes et un vieillissement de la population.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE IDENTIFIÉS EN MATIÈRE D'HABITAT

- ▶ Le développement de solutions de logements pour les résidents permanents (en location et en accession à la propriété), en veillant à la qualité de vie et d'usage du territoire (fonctionnement des services et des équipements, cohérence avec les mobilités, les ressources disponibles sur le territoire...).
- ▶ L'apport de solutions spécifiques pour un public ne pouvant disposer d'une offre développée spontanément (séniors, jeunes, publics en situation de handicap, public précaire, actifs en mobilité...).
- ▶ L'amélioration du confort des logements pour les habitants de la Haute Tarentaise par l'accompagnement de la rénovation thermique des logements, la lutte contre l'habitat indigne...

Quelques chiffres-clés

- 650 HABITANTS depuis 2010	1/3 DES MÉNAGES sont des personnes seules
500 DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR AN, pour 100 attributions	+ DE 1 300 LOGEMENTS MANQUANTS pour répondre aux besoins des employeurs



Les étapes clés de 2024 à 2025

- **Octobre à décembre 2024**
La communauté de communes de Haute Tarentaise accompagnée par le bureau d'études CITADIA, définit des orientations et des objectifs en matière d'habitat. Associés aux partenaires, les élus définissent la stratégie habitat pour les 6 prochaines années, afin d'anticiper les enjeux actuels et futurs pour les habitants.
- **Janvier à avril 2025**
La communauté de communes définira des actions concrètes et opérationnelles en faveur des habitants, en concertation avec les partenaires (services de l'Etat, bailleurs et promoteurs, socio-pros...).
- **Et après ?**
À l'automne 2025, une délibération permettra d'approuver le Programme Local de l'Habitat (PLH) et de mettre en œuvre les actions développées par la communauté de communes de Haute Tarentaise.

DÉVELOPPEMENT DES ORCHESTRES À L'ÉCOLE EN HAUTE TARENTAISE

Sur le territoire de la Haute Tarentaise, trois Orchestres à l'École sont désormais implantés dans trois classes multiniveaux. Le premier a vu le jour à Sainte Foy Tarentaise, en septembre 2022. Depuis sa mise en place et fort de son succès auprès des élèves, le dispositif s'est élargi aux établissements scolaires d'Hauteville Gondon et La Gurraz.

Il permet de faire bénéficier d'un accès à l'enseignement musical à un nombre croissant d'élèves. Une cinquantaine d'enfants est dirigée sous la houlette de six professeurs de musique exerçant par ailleurs leur métier au sein de l'École de musique de Haute Tarentaise.



En quoi consiste ce dispositif et comment fonctionne-t-il ?

Les Orchestres à l'École sont mis en place grâce à des levées de fonds menées par l'Association Orchestre à l'École, Centre National de Ressources des orchestres à l'école, signataire d'une convention cadre avec les ministères de la Culture, de l'Education Nationale et de la Cohésion des Territoires.

Ces levées de fonds permettent l'acquisition de la moitié du parc instrumental mis à disposition des établissements scolaires bénéficiaires.

Le conseil de l'Association sélectionne les écoles élémentaires soutenues par une école de musique, après l'examen des dossiers fournis selon les projets répondant aux critères définis dans la charte de qualité des orchestres à l'école.

Cette charte de qualité constitue le document de référence de tout orchestre souhaitant bénéficier du soutien de l'Association.

Les signataires de cette convention s'engagent à respecter les termes de la charte et à s'y référer pour toute décision concernant la vie de leur projet.

En signant cette convention, l'école de La Gurraz sur la commune de Villaroger, par l'intermédiaire de la communauté de communes, est désormais dotée de quatre saxophones et de quatre clarinettes depuis la rentrée scolaire 2024/2025. L'enseignement de ces instruments est quant à lui prodigué par 2 professeurs, durant 2 heures par semaine. En contrepartie de cette mise à disposition pour une durée de six ans, l'école s'engage à faire effectuer la maintenance des instruments chaque année pendant toute la durée de la convention. Elle en obtiendra l'acquisition à titre gratuit sous certaines conditions, à échéance de la durée de la convention.



> À noter dans l'agenda <

L'inauguration de ce nouvel Orchestre à l'École à La Gurraz, fera l'objet d'une cérémonie officielle, le vendredi 20 décembre, en présence de tous les partenaires et des familles.

Au mois de juin 2025, les trois Orchestres à l'École se regrouperont pour donner un concert devant un public constitué d'élèves d'écoles primaires de Haute Tarentaise.

Dernières actus

CHANTIERS JEUNES "ARGENT DE POCHE" JUILLET ET AOÛT 2024

Durant cet été 2024, les premiers Chantiers Jeunes ont vu le jour. Ils sont mis en place par le service Jeunesse de la communauté de communes de Haute Tarentaise, dans l'objectif de proposer aux 16/20 ans un emploi d'une semaine (25h) contre rémunération.

L'emploi leur permet d'acquérir une première approche du monde du travail et une rémunération pour financer un projet personnel (étude, permis de conduire, etc.). En juillet, 4 jeunes de 16 à 17 ans ont participé au désherbage du cimetière de Bourg Saint Maurice. Tandis que du 26 au 30 août, 4 autres jeunes ont entretenu des voies carrossables sur la commune des Chapelles, après avoir reçu une formation sur l'utilisation des débroussailluses (animée par les agents du service Environnement de la communauté de communes.)



SÉJOURS ADOS JUILLET ET AOÛT 2024

Deux séjours aux couleurs de l'Italie et de la Suisse ont été proposés aux familles.

Du 15 au 18 juillet 2024, vingt jeunes de Haute Tarentaise sont partis visiter Milan, Turin et Aoste. En plus de flâner dans les centres-villes, les jeunes âgés de 12 à 16 ans ont découvert le musée des Antiquités égyptiennes, le musée de la Science et le musée national du Cinéma. Après la chaleur des villes, ils ont pu se rafraîchir au gré d'une séance de rafting dans la vallée d'Aoste suivie d'une bonne glace à l'italienne.

Au mois d'août, cette fois ce sont 16 jeunes qui ont relié Genève au Bouveret à vélo par la piste cyclable longeant le lac Léman, côté Suisse. Ils ont parcouru 110 km en trois jours entrecoupés de baignade et d'une promenade dans la commune de Lausanne. Le séjour s'est achevé à l'Aquaparc du Bouveret où ils ont profité d'une journée de détente bien méritée.

ATELIERS BÉBÉ SIGNES 4, 11 ET 18 SEPTEMBRE

Le Relais Petite Enfance a organisé un cycle d'ateliers dédiés aux 0-3 ans sur le principe de signer des mots-clés au détour des échanges avec l'enfant.

L'objectif : faire découvrir les signes et le concept de la communication gestuelle associée à la parole. Bébé utilise des signes pour se faire comprendre.

Cette communication fait partie des étapes de l'acquisition du langage. Le principe de la communication gestuelle associée à la parole est d'associer un signe, issu de la langue des signes française, au mot correspondant et de l'utiliser dans les échanges au quotidien avec le bébé. Signer avec le tout-petit permet d'accompagner les moments de frustration, les colères ainsi que ses pleurs et peut contribuer à l'apaiser.

Avec les signes, l'enfant peut communiquer ses besoins réels. L'estime de soi et la confiance en lui seront renforcées. Il renforce le plaisir et le tout-petit aura la volonté de communiquer avec son entourage.



WORLD CLEAN UP DAY 20 SEPTEMBRE > 8 OCTOBRE

Organisée chaque année depuis 2018, la journée mondiale du "nettoyage de la planète" mobilise les citoyens du monde entier afin de ramasser les déchets abandonnés polluant notre environnement. Du 20 septembre au 8 octobre, cinq écoles de Haute Tarentaise ont répondu à l'appel du service Réduction et Tri des déchets pour cette opération grandeur nature.

440 enfants ont participé par l'intermédiaire des écoles du Centre (Bourg Saint Maurice), de Séez, de Tignes, de Sainte Foy Tarentaise et de Val d'Isère. Dans le même temps, de la sensibilisation est menée auprès des élèves qui relèvent leurs manches.

Ce rendez-vous annuel a permis de récolter **337 kg** de déchets sur les communes des écoles participantes.

Un grand merci à tous les bénévoles, petits et grands !



Repères :

Déchets sauvages ramassés en 2022 : 500 kg

Déchets sauvages ramassés en 2023 : 627 kg

En savoir plus : worldcleanupday.fr



*Point Ecoute Jeunes/Familles, Centre de santé sexuelle, gendarmerie, Local des Jeunes, Maison de santé, Centre d'Informations et d'Orientation, Campus Alpin, Assistante sociale, service Etat civil et MédiaLudothèque de la mairie de Bourg Saint Maurice, Centre d'addiction ELSA, Mission Locale Jeunes.

PARCOURS DÉCOUVERTE SANTÉ-SOCIAL-FORMATION-DROIT 1^{ER} OCTOBRE

Le premier Parcours Découverte à destination des 144 élèves de classes de Seconde de la Cité scolaire Saint-Exupéry s'est déroulé le mardi 1^{er} octobre.

Par équipe de six, les lycéens ont déambulé dans les rues de Bourg Saint Maurice à la rencontre de douze professionnels* issus des domaines de la santé, du social, de la formation et du droit. Des gendarmes aux animateurs du Local des Jeunes en passant par la sage-femme du centre de santé sexuelle, ils ont pu partager des informations sur leurs missions et le rôle de leurs structures, puis ont répondu aux questions des élèves.

L'objectif : permettre aux jeunes de passer plus facilement les portes des structures dédiées aux besoins et problématiques des 15/25 ans, à travers ce contact direct créé avec les professionnels du territoire.

FORUM DES MÉTIERS 9 OCTOBRE

Les élèves de 3^e et de 1^{ère} de la Cité scolaire Saint-Exupéry, ainsi que les élèves de 3^e du collège Jovet à Aime, ont participé à la 4^e édition du Forum des Métiers, au sein du collège de Bourg Saint Maurice.

55 écoles ou professionnels ont présenté à 322 élèves près de 120 métiers différents (mécanicien, médecin, informaticien, peintre, notaire, ingénieur, coiffeur, militaire, etc).

Les élèves de 3^e ont été préparés par les animateurs des services Jeunesse des communautés de communes de Haute Tarentaise et des Versants d'Aime. Cette préparation était axée sur la recherche de corrélation entre intérêt de l'élève et profil métier. Les élèves étaient invités à s'interroger sur leurs motivations pour construire leur projet professionnel : niveau d'étude, contrainte métier, perspective d'évolution, qualités requises, etc.

Tout un cheminement mental dont le Forum des Métiers se veut être le point de départ de l'orientation.





LA HAUTE TARENTEAISE VANOISE AU ROC D'AZUR 10 > 13 OCTOBRE

Notre destination s'est rendue sur l'événement vélo phare du "Roc d'Azur", qui s'est déroulé à Fréjus. La pratique du vélo étant une activité de premier plan du printemps à l'automne dans nos montagnes, la Haute Tarentaise Vanoise a fait le déplacement avec les 5 offices de tourisme du territoire pour promouvoir d'une même voix tous les atouts de la vallée auprès des amoureux du deux-roues.

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des acteurs clés du secteur, le grand public et la presse spécialisée sur un stand rythmé par les animations.

Une opération séduction qui a duré 4 jours au contact de visiteurs curieux de découvrir les activités proposées !

RENCONTRE DES RÉFÉRENTS DE LA CHARTE "POUR UNE MONTAGNE DE CONFORT"

15 OCTOBRE

Engagés dans la démarche "Pour une montagne de confort" depuis un an, les communes et leurs référents ont été conviés à un échange dans le cadre du développement de cette charte départementale sur notre territoire.

Cette rencontre a permis de présenter les projets effectués autour du confort d'usage et le récapitulatif de l'offre accessible de chaque office de tourisme.

Des projets de territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise ont également été énoncés. Un axe principal concernant l'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public va être très prochainement mis en place.



XPLORE ALPES FESTIVAL 19 ET 20 OCTOBRE

Le Xplore Alpes Festival, en s'adressant à tous types de publics y compris les scolaires, permet de montrer la diversité des activités à expérimenter en Haute Tarentaise.

Il donne de la visibilité à des projets confidentiels à taille humaine avec la diffusion de films révélant la Montagne comme un univers à part entière ayant ses propres codes. Le festival permet également d'aborder des thématiques sensibles, de questionner l'avenir.

La communauté de communes de Haute Tarentaise était présente à Aime-La-Plagne aux côtés de la communauté de communes des Versants d'Aime, pour deux jours de rencontres sur le village XPLORE. Concentré du festival, il réunit en un seul lieu de nombreux acteurs de la montagne, des animations et des ateliers d'initiation. Une occasion de travailler les synergies entre nos collectivités et de célébrer la Montagne sous ses teintes automnales.



JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES

16 NOVEMBRE

Cette journée a lieu chaque année en novembre, depuis 2005. C'est l'occasion de célébrer ce métier essentiel dans la société (premier mode de garde formel des jeunes enfants, après les parents) et de mettre en lumière la cinquantaine de professionnels qui l'exercent avec passion et fierté, sur notre territoire.

Au programme de cette journée : rencontres entre parents et assistantes maternelles, découverte du métier et présentation du Relais Petite Enfance.



ATELIERS CUISINONS ENSEMBLE 20 NOVEMBRE ET 11 DÉCEMBRE

Deux ateliers de cuisine ludique ont été mis en place au Relais Petite Enfance pour les enfants de 0 à 3 ans, permettant de développer la curiosité, de manipuler et goûter des aliments lors d'un moment convivial avec Leslie Hay, diététicienne.

SPECTACLE CLOWNESQUE "GACHIS-BOUZOUK" 21 ET 22 NOVEMBRE pour les élèves des classes primaires

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets coordonnée en France par l'Agence de la transition écologique (ADEME), trois représentations du spectacle "Gâchis-Bouzouk" de la compagnie Pile Poil, ont été programmées pour les élèves du CP au CM2, à l'initiative du service Réduction et Tri des déchets.

Un spectacle éducatif engagé et citoyen qui aborde des sujets d'actualité sur notre société d'hyper consommation. Dans une ambiance ludique, il permet de faire découvrir des solutions efficaces pour réduire la quantité des déchets et d'encourager des pratiques de consommation responsable. [Salle La Scène, à Bourg Saint Maurice.]



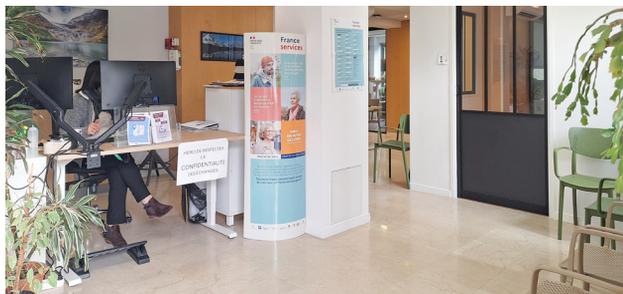
Prochainement



CONCERTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE CHRISTMAS TIME PAR ALP'N VOX NOËL 2024

Comme chaque année, l'École de musique de Haute Tarentaise proposera des concerts donnés par les élèves en différents lieux et dates, pour s'immerger dans l'ambiance de Noël.

- 14 décembre - 20h, église de Bourg Saint Maurice
- 23 et 30 décembre - 18h30, Arc 1800, salle Taillefer
- 26 décembre et 2 janvier - 18h30 Tignes, Auditorium



LE SERVICE DES SOLIDARITÉS, REGROUPANT LE SERVICE ÉTOILE ET FRANCE SERVICES, A DÉMÉNAGÉ !

Plus proche du centre-ville de Bourg Saint Maurice avec un accès pour les personnes à mobilité réduite, c'est au **87 avenue du Centenaire** que vous retrouverez leurs équipes et conseillers.

► Informations et RDV : 04 79 07 60 22.

MOBILITÉ FACILITÉE AVEC LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service des Solidarités propose une solution de mobilité sur l'ensemble du territoire, pour les personnes de plus de 65 ans ou celles en situation de handicap (même temporaire).

Le transport à la demande peut être utilisé pour tout type de déplacements : RDV médical, courses, visite de l'entourage, coiffeur... Il fonctionne du mardi au vendredi de 8h à 18h.

► Réservation au service Étoile : 04 79 07 60 22.



LES BONS PLANS DU LOCAL DES JEUNES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose une aide au financement du permis de conduire pour les

jeunes âgés de 17 ans, en cours de formation du permis. La demande doit être déposée avant le 18^e anniversaire du jeune.

► Plus d'informations : RDV au Local des Jeunes, 73 rue de la Bourgeat à Bourg Saint Maurice ou sur le site de la Région : auvergnerhonealpes.fr/aides



VENTE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS : C'EST TOUTE L'ANNÉE !

Pour faciliter le tri des biodéchets, des composteurs en plastique ou en bois à prix réduits sont disponibles à la communauté de communes de Haute Tarentaise, pour un coût de 20 € ou 25 € selon le modèle. Un bio-seau et un guide de compostage sont offerts lors de la remise en main propre du composteur.

► Informations : compost@hautetarentaise.fr

Nouveau ! DES CAISSONS DESTINÉS À FAVORISER LE RÉEMPLOI DANS LES DÉCHÈTERIES

Si vous souhaitez faire don d'objets domestiques en très bon état dont vous n'avez plus l'usage (mobilier, électroménager en état de marche, vaisselle, jeux, jouets, matériel de sport et multimédia), dirigez-vous vers les déchèteries de Bourg Saint Maurice ou Tignes en vous adressant à un agent qui vérifiera la conformité de l'objet avant son dépôt.

Les dons seront ensuite repris par les recycleries Jetzyplu, Coup de Pouce et Antropia.

Ces caissons ont été mis en place en partenariat avec TRIALP.

► Contact déchèteries :
Bourg Saint Maurice : 04 79 07 34 74
Tignes : 04 79 06 44 13





En France, les gestes de la vie quotidienne, comme ouvrir un robinet, sont rendus possibles grâce à tout un processus appelé le petit cycle de l'eau (ou cycle domestique de l'eau).

Avant utilisation, l'eau brute est prélevée dans le milieu naturel. Sa potabilisation permet d'obtenir une eau sans risque pour la santé et de l'acheminer jusqu'au robinet pour sa distribution.

Après son utilisation, l'eau collectée doit être dépolluée avant son rejet dans le milieu naturel. L'assainissement collectif concerne toutes les habitations raccordées à un réseau public de canalisations destinées à acheminer ces eaux usées à une station d'épuration pour traitement avant leur rejet (très majoritairement dans un cours d'eau). Cette partie du processus a pour rôle de protéger l'environnement.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EFFECTIF DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025

Pour répondre à la loi NOTRe, le transfert des compétences "Eau et assainissement" doit avoir lieu au plus tard le 1^{er} janvier 2026 auprès des communautés de communes. Une réflexion globale a été engagée depuis 2017 sur notre territoire et des études ont été menées incluant diagnostic, état des lieux, scénarii de transfert, mode de gestion, plan pluri annuel d'investissement et harmonisation des tarifs.

Lors du conseil communautaire du 26 juin 2024, l'état d'avancement du projet a permis aux élus communautaires d'approuver la prise de compétence par la CCHT au 1^{er} janvier 2025.

Le Syndicat d'Assainissement de Haute Isère (SAHI) sera dissous à la date du transfert de la compétence assainissement et sera intégré au service des Eaux communautaire.

Ce transfert doit également répondre aux enjeux du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du plan EAU 2023 :

- structurer les services publics d'eau et d'assainissement à l'échelle communautaire
- assurer une gestion durable des services d'eau et d'assainissement
- organiser la sobriété des usages de l'eau et optimiser la disponibilité de la ressource (sécurisation - valorisation - réutilisation)

Quelques chiffres

DETTES TRANSFÉRÉES :

69 contrats bancaires, soit environ 51 millions €

Les dettes de l'eau et l'assainissement contractées avant le transfert par les communes pour réaliser leurs travaux d'investissement sont intégralement transférables à la communauté de communes :

13 millions € pour l'eau potable et 38 millions € pour l'assainissement.

RECETTES TRANSFÉRÉES : environ 8 millions €/an

- 2,5 millions € pour l'eau potable
- 5,5 millions € pour l'assainissement

TRAVAUX À RÉALISER ENTRE 2024 ET 2035 :

un montant d'environ 80 millions €

- 18 millions € pour l'eau potable
- 62 millions € pour l'assainissement

Parmi ceux-ci, la part des travaux à mettre en œuvre sur les stations d'épuration est particulièrement importante :

- Bourg Saint Maurice - Villaroger - Sainte Foy Tarentaise - Séz - Montvalezan = 20 millions €
- Val d'Isère en cours d'étude 2025 > 2029 = 28 millions €

Des investissements nécessaires pour garantir la continuité de ces services.

ENSEMBLE DES INSTALLATIONS TRANSFÉRÉES

Service EAU POTABLE des 8 communes

- 55 captages
- 67 réservoirs
- 387 km de réseau
- environ 4 200 000 m³ d'eau distribuée (consommation, fuites et services)

Service ASSAINISSEMENT COLLECTIF des 8 communes

- 4 stations d'épuration
- 20 postes de refoulement
- 218 km de réseau
- environ 3 200 000 m³ d'eaux usées traitées

SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif

Peu développé et à structurer
(en cours depuis le 1^{er} juillet 2024)

Depuis juin 2024, la communauté de communes a lancé la réalisation d'un schéma directeur communautaire Eau et Assainissement sur le territoire s'étalant sur une durée de 17 mois, incluant notamment la priorisation des investissements et l'intégration d'un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) pour les huit communes.

À BOURG SAINT MAURICE, POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

La première « pierre » (en réalité un arbre, être vivant, respirant et ayant besoin d'eau...) a été posée le 24 juin 2024.

Des écoliers ont pu faire une visite commentée par le maire de Bourg Saint Maurice - Les Arcs, M. Guillaume Desrues.

Une capsule a été plantée au pied de l'arbre aux côtés du Président du SAHI, vice-président de la commission Eau et Assainissement, M. Jean-Claude Fraissard et du Président de la CCHT, M. Yannick Amet, contenant dessins et petits mots des écoliers en lien avec l'eau et l'environnement... Un moyen pour élever les consciences sur l'importance de l'eau dans l'environnement.



Vue 3D de la future station d'épuration de Bourg Saint Maurice

Les travaux de 2024 à 2026 ont été initiés par le SAHI et sont poursuivis par la communauté de communes de Haute Tarentaise. Cinq communes sont raccordées à la station d'épuration : Bourg Saint Maurice - Villaroger - Sainte Foy Tarentaise - Séez - Montvalezan, et bientôt six avec Les Chapelles en 2027. Ces travaux comprennent un traitement architectural et paysager intégré et adapté au site, tout en limitant l'empreinte environnementale.

POUR UNE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : PRODUCTION D'ÉNERGIE SUR SITES

Les travaux de modernisation sur le territoire sont réalisés pour répondre au plan EAU 2023 et aux objectifs de la transition et sobriété énergétique et du développement durable des services d'eau potable et d'assainissement.

► À Tignes, depuis les travaux de 2022, les eaux usées sont désormais turbinées pour créer de l'électricité. 1 m³ eau usée = 1 kWh produit, soit 40 % des besoins énergétiques de l'usine.

► À Bourg Saint Maurice, la future station d'épuration produira du biogaz par méthanisation (processus naturel biologique de dégradation des matières organiques). Il sera valorisé par cogénération d'électricité et de chaleur. Ces deux énergies seront autoconsommées sur site dans le cadre d'une sobriété énergétique des ouvrages de traitement des eaux usées. L'électricité produite couvrira 21 % des besoins de la station en 2025. La chaleur sera, quant à elle, utilisée pour le chauffage des locaux. Enfin, l'installation de 250 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture terrasse complètera la production énergétique.



Tignes - Turbine de la station d'épuration

CE QUI S'APPLIQUE DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025

Le nouveau service des Eaux communautaire gèrera l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes :

- pour l'eau potable : l'intégralité de la chaîne du captage au point de distribution (production, protection, transport, stockage, traitement et distribution).
- pour l'assainissement : l'intégralité de la collecte jusqu'au traitement et valorisation, le contrôle des raccordements, collecte et traitement des eaux usées, élimination / valorisation des sous-produits d'épuration ainsi que le contrôle et conseil en assainissement non collectif.

Il sera également en charge des ouvrages et installations connexes à ces services permettant une valorisation énergétique.

En termes humains : une commission Eau et Assainissement communautaire mensuelle est mise en place ; les agents actuels exerçant en totalité leurs fonctions dans un service des Eaux du territoire seront transférés à la communauté de communes, et ceux l'exerçant en partie seulement pourront être transférés ou mis à disposition.

Le service des Eaux de la communauté de communes est désormais constitué de quatre agents.

> À noter <

En 2025, la communauté de communes de Haute Tarentaise continuera d'appliquer les tarifs votés par les communes en 2023 et 2024. L'harmonisation des tarifs entre les communes sera progressivement mise en place d'ici à 10 ans.

LES PROCHAINES ÉTAPES

- Lancement des processus de convergence tarifaire (harmonisation des tarifs PFAC : participation pour le financement de l'assainissement collectif - modalité de facturation par unité de logement) ; zonage tarifaire par commune dans l'attente d'une harmonisation des modalités de facturation des services et d'une harmonisation tarifaire prévisionnelle à horizon des dix prochaines années. Pour y parvenir, de nombreuses simulations doivent encore être menées.
- La communauté de communes s'est engagée à réaliser dans la future décennie l'ensemble des travaux recensés pour toutes les communes membres suivant le plan prévisionnel d'investissement et les futures conclusions du schéma directeur communautaire.

L'ÉQUIPE EAU ET ASSAINISSEMENT

- Responsable du service des Eaux - Christophe Leroy
- Secrétaire et comptable - Jennifer Depoorter
- Technicien assainissement et eau potable - Julien Cargnino
À contacter dans le cadre de contrôle de conformité en assainissement collectif ou non collectif.
- Technicienne eau potable et assainissement - Marine Michel

Informations et contact :

- Pour toutes questions à partir du 1^{er} janvier 2025 : 04 12 05 09 93
- 757, rue des Colombières
ZA des Colombières,
Bourg Saint Maurice.

IMPULSER LES CHANGEMENTS

Mobilité

LE COVOITURAGE, UNE PRATIQUE EN PROGRESSION

En s'engageant dans le projet de covoiturage savoyard, les collectivités de Tarentaise ont souhaité offrir aux habitants une alternative à la voiture individuelle en zone montagneuse.

Le succès du dispositif mis en place avec BlaBlaCar Daily est marqué en particulier autour des communes de Moûtiers et Bourg Saint Maurice, où il complète efficacement l'offre TER.

Les collectivités de Tarentaise prolongent l'expérimentation jusqu'en octobre 2025 pour soutenir ce changement de pratique.

Les trajets de + de 5 km sont offerts pour les passagers et indemnisés pour les conducteurs.

Chiffres-clés de novembre 2023 à mi-août 2024*

- 16 555 trajets réalisés en Tarentaise
- 2 000 usagers
- 25 000 litres d'essence économisés
- 40 662 € versés aux usagers du dispositif BlaBlaCar Daily
- 80 tonnes de CO2 économisées
- 416 186 km réalisés en covoiturant sur le territoire de l'APT

*Source : l'Assemblée Pays Tarentaise Vanoise (APT)

Les 5 trajets en Tarentaise les plus covoiturés en 2024*

- ▶ Aime-la-Plagne - Bourg St Maurice : 1009 trajets
- ▶ Bourg St Maurice - Les Arcs : 445 trajets
- ▶ Bourg St Maurice - Moûtiers : 397 trajets
- ▶ Bourg St Maurice - La Plagne Tarentaise : 315 trajets
- ▶ Landry - Montvalezan : 283 trajets

En savoir plus - Observatoire du covoiturage :
<http://bit.ly/40coxaU>

La communauté de communes de Haute Tarentaise VOUS OFFRE LE COVOITURAGE pour les trajets du quotidien avec BlaBlaCar Daily

ESCAPADE EN HAUTE TARENTEISE VANOISE

Patrimoine

L'ESPACE SAINT-ELOI : UNE VISITE LUDIQUE ET INTERACTIVE DE L'UNIVERS BAROQUE

L'Espace Saint-Eloi, musée situé au cœur de Séez, abritait anciennement une forge. Il a été réhabilité pour accueillir trois thèmes d'exposition : le travail de la Forge, la Bijouterie Savoyarde et l'Art Baroque.

- L'Espace Baroque Tarentaise donne les clés de lecture de l'art baroque savoyard. Il permet de porter un regard différent et complémentaire à la visite des sites baroques. Suite aux travaux réalisés en 2024, les visiteurs pourront y découvrir un nouvel espace ludique destiné aux enfants et de nombreux contenus interactifs pour tous.
- La visite permettra d'apprécier la vie du forgeron dans un espace reconstitué. Le forgeron, avec tout son art, transforme le métal en divers objets en utilisant la chaleur du feu, la force de l'eau et les outils qu'il a lui-même fabriqués pour l'aider dans son œuvre.
- La bijouterie dévoile l'unique collection de bijoux de Savoie. Plus de 200 bijoux (croix, cœurs, broches...) sont exposés, témoins de l'appartenance à une communauté, une religion ou une culture. L'atelier présente les techniques et l'histoire du métier de joaillier.

Cet hiver, le musée accueillera également une exposition d'aquarelles et peintures d'Ingrid Arnold.



Horaires d'ouverture hiver 2024-2025

- ▶ Vacances de Noël et février-mars : du mardi au jeudi, 14h-17h
- ▶ Hors vacances scolaires et jusqu'à fin mars : mardi et jeudi, 14h-17h

Informations et contact

- ▶ 04 79 41 00 54 – accueilbis@seez.fr
- ▶ www.seez.fr

Suivre les actus

► Télécharger l'application illiwap pour recevoir les actualités en temps réel en suivant le fil d'information de la CCHT. Possibilité de signaler tout phénomène anormal constaté auprès des services compétents.

► Suivre la page Facebook :

Haute Tarentaise Communauté de Communes

► Consulter le site internet hautetarentaise.fr

► Lire le prochain magazine : Mai 2025

En savoir plus sur le territoire :

Livrets Monts et Merveilles, guide accessibilité "La Haute Tarentaise confortable pour tous", carte touristique générale, carte vélo de route avec 22 itinéraires...

Brochures téléchargeables sur notre site, rubrique Tourisme > Explorer et découvrir la Haute Tarentaise > Brochures.

Se divertir ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS



Retrouvez l'agenda des événements du territoire :

- en scannant le QR code
- sur le site hautetarentaise.fr sur la page d'accueil > rubrique Agenda


**HAUTE TARENTEISE**
Communauté de Communes

**TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**
ET RECEVEZ LES ACTUALITÉS DU TERRITOIRE EN TEMPS RÉEL !

**100 % GRATUITE**

**SANS INSCRIPTION**

**SANS PUBLICITÉ**

**ACTUALITÉS
INFORMATIONS
PRATIQUE
AGENDA**

**télécharger l'application illiwap**
rechercher "communauté de communes de Haute Tarentaise"
cliquer sur "s'abonner"

APPLICATION DISPONIBLE EN SCANNANT LE QR CODE



Mémo familles

VACANCES DE NOËL

► Mise à disposition des programmes d'accueils de loisirs 3-11 ans et des activités de l'Espace Jeunes dédiées aux 11-17 ans : le 6 décembre

VACANCES DE FÉVRIER

► Mise à disposition des programmes d'accueils de loisirs 3-11 ans et des activités de l'Espace Jeunes dédiées aux 11-17 ans : le 7 février

Rappel de saison

VIGILANCE LORS DE L'ÉLIMINATION DES CENDRES



Pour lutter contre les risques d'incendie, ne jetez jamais vos cendres de cheminée dans les conteneurs semi-enterrés, bacs, chalets à cartons et composteurs collectifs.

Une fois refroidies, les cendres peuvent être collectées dans les déchèteries équipées de bennes spécifiques. Et sinon ? Le résidu est aussi un bon engrais pour les jardins et potagers. Avec ses minéraux et nutriments (magnésium, potassium), il nourrit vos plantes.

Zoom

RELAIS PETITE ENFANCE ET LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS : QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE CES 2 STRUCTURES ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) remplit des missions d'information, d'accompagnement, de médiation et professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes à domicile. Il apporte son soutien aux familles en les informant sur leur rôle de parents-employeurs et propose des animations parents-enfants, favorisant l'accompagnement à la parentalité. Le RPE suit l'évolution de l'offre et la demande d'accueil des enfants sur le territoire et participe à maintenir un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) "Le Jardin des Mômes" créé en mai 2022, complète le rôle du RPE auprès des enfants et parents, de la grossesse aux 3 ans de l'enfant. Il se distingue par ses principaux objectifs qui sont de contribuer à la socialisation des enfants par des moments de libre-échange, et du lâcher-prise pour les parents dans un lieu adapté et gratuit. Il permet de rompre l'isolement et offre un soutien à la parentalité, dans le respect des personnes qui se présentent anonymement.

Ces deux pôles sont indissociables et se situent à la même adresse.

À noter : le LAEP (ouvert tous les lundis de 9 h à 11 h, hors vacances scolaires et jours fériés) recherche des bénévoles toute l'année afin de compléter son équipe d'accueillants et poursuivre ses actions. Aucune expérience passée dans la petite enfance n'est nécessaire, il suffit d'avoir du temps et l'envie d'être au contact des tout-petits et de leurs parents. Intéressé ?

Contactez le 06 78 72 74 50 ou al.maitre@hautetarentaise.fr

Prêt de Vélo Tandem

Dans le cadre de la mission Accessibilité et Handicap, la communauté de communes met gratuitement à disposition depuis cet été un vélo tandem avec assistance électrique !

Le matériel est adapté pour personnes malvoyantes ou avec un problème de mobilité.

► Réservation :

GRAVITYLAB

84 rue de l'Edelweiss, Bourg Saint Maurice

04 79 09 08 72 / contact@gravitylab.fr

SERVICE ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

06 75 79 77 10

accessibilite-handicap@hautetarentaise.fr

► Caution demandée

► Utilisation possible de Val d'Isère à Aime-la-Plagne.



NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Deux nouveaux sites de compostage collectif ont été installés :

· à Arc 1800 pour les résidences du Prainon et des Chardons.

· à Bourg Saint Maurice pour le quartier du Carré Alpin.

► Pour faire installer un nouveau site dans votre quartier, contactez :

compost@hautetarentaise.fr ou 07 88 44 07 60

LE MAG de la CCHT - n°2 - Décembre 2024

Directeur de la publication : Yannick AMET, président de la CCHT

Rédaction : Céline CLÈRE, responsable communication

Conception graphique et mise en page : Axelle GACON, graphiste

Crédits photos : CCHT, La Rosière Tourisme, Mick Allouis, Raj Bundhoo, Didier Charvet, Mairie de Tignes, Compagnie Pile Poil, Inex'a architecture - vue 3D station d'épuration.

Impression : imprimerie L'Edelweiss / Papier 100 % recyclé

Tirage : 9200 exemplaires

Dépôt légal à parution : ISSN 3073-8849

La reproduction et l'utilisation de photos ou illustrations issues du Magazine de la CCHT, est strictement interdite.

OFFRES D'EMPLOI

Nous recrutons !

Au coeur des montagnes, chaque projet est un sommet à conquérir.

Rejoignez-nous !

Retrouvez toutes les offres en cours sur notre site :

hautetarentaise.fr > Communauté de communes > Recrutement.



Séez

CCHT - 8, rue Saint Pierre

- ▶ **ACCUEIL DU PUBLIC**
04 79 41 01 63 | contact@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES**
04 79 41 51 45 | transports@hautetarentaise.fr
- ▶ **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**
04 79 41 09 85 | direction-st@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE TOURISME-CULTURE-PATRIMOINE**
04 79 41 51 52 | promotion-tourisme@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE ACCESSIBILITÉ**
04 79 41 51 46 | accessibilite-handicap@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE MOBILITÉ**
04 79 41 51 53 | l.bertrand@hautetarentaise.fr

Bourg Saint Maurice

- ▶ **ÉCOLE DE MUSIQUE DE HAUTE TARENTEISE**
16, rue Saint Michel
04 79 07 54 90 | ecoledemusique@hautetarentaise.fr
- ▶ **RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)**
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)
16, rue Saint Michel (1^{er} étage)
04 79 07 11 97 | rpe@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE JEUNESSE - LE LOCAL DES JEUNES**
73, rue de la Bourgeat
04 79 07 27 16
pij@hautetarentaise.fr / loisirs-jeunesse@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE ÉTOILE**
87, avenue du Centenaire
04 79 07 60 22 | service-etoile@hautetarentaise.fr
- ▶ **FRANCE SERVICES**
87, avenue du Centenaire
04 79 07 60 22 | franceservices@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE ENVIRONNEMENT - DÉCHETS**
757, rue des Colombières – ZA des Colombières
04 79 41 08 53 | tri-reduction@hautetarentaise.fr
- ▶ **SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT**
757, rue des Colombières – ZA des Colombières
04 12 05 09 93 | j.depoorter@hautetarentaise.fr

SITUER NOS SERVICES



HAUTE TARENTEISE
Communauté de Communes